

À déposer dans le composteur partagé

Déchets DE JARDIN



Tontes de pelouse
Non traitées
et non compactées



Tailles de haies, broyat



Feuilles mortes



**Herbes indésirables
et fanes de légumes**

Ne pas oublier...

Pensez à alterner les **couches de matières sèches** (carbonées) et les **matières humides** (azotées)

Contrôlez régulièrement le **taux d'humidité**

Mélangez et aérez la matière compostable.

Déchets DE CUISINE



Épluchures, fruits et légumes abîmés
Les agrumes et l'ail en quantité modérée doivent être mélangés avec les autres déchets



Marc de café, infusettes



Restes de repas, légumes, pâtes, riz, pain
Sans la viande, les os et les laitages



Coquilles d'œufs broyées
peuvent être mélangées avec les restes en quantité modérée

Déchets MÉNAGERS non alimentaires



Fleurs fanées



Copeaux de bois
Non traités



Sciure de bois



Petites branches
Non traitées



Essie-tout, cartons

Le compostage, c'est quoi ?

Un procédé naturel de recyclage

Le compostage est la transformation des déchets organiques en présence d'air et d'eau, sous l'action des micros, et macro-organismes vivants dans le sol (bactéries, champignons, lombrics, cloportes...). Le compost obtenu après quelques mois est comparable à l'humus.

Le compostage vous permet de **recycler les déchets organiques** de la famille et du jardin et d'obtenir un compost pour **vos propres besoins de jardinage**.

Moins d'ordures pour plus de nature

En quoi composter est favorable à l'environnement ?

- ▶ Le compost vous fait bénéficier d'un amendement* naturel de qualité pour la terre de votre jardin ou de votre potager. La matière organique créée permet de maintenir la **stabilité de la structure des sols**. Elle retient **l'eau et les éléments fertilisants**.
- ▶ Le compostage permet de **réduire le coût de traitement** des ordures ménagères.
- ▶ Faire du compost, c'est avoir un **comportement écocitoyen** !

*amendement : matériau fertilisant apporté au sol pour en améliorer les qualités physiques (structure).

Le saviez-vous ?

400 kg
C'est en moyenne le poids de **déchets fermentescibles de cuisine** produit chaque année par une famille de quatre personnes.

30 %
C'est le pourcentage moyen de nos **déchets de cuisine** qui pourraient être compostés.



Sittomat
ACTION DURABLE

Chemin G. Gastaldo
Quartier de l'Escaillon
83200 TOULON
Téléphone : 04 94 89 64 94
www.sittomat.fr



Le compostage partagé

ENTRE VOISINS,
c'est malin !



Le tri, c'est pour la vie.



ILLUSTRATIONS: DESIGN BY WWW.STUDIO-MEUB.COM / Crédits photographiques: © ChrisAPP'S-FotoLife.com / © leuiperf111 / © Parysias / © celesto clichard / © illustrez-vous / © ange 1011 / © Comgnoro Shveta / © burnett1 / © rothlaender / © Coprid / © Ntr / © dbrucosny / © Alona Duduleva-Fotolia.com / © ctiao / Impression: Imprimerie Riccobono - Imprimé sur papier recyclé.

Le compostage partagé

Pourquoi ?

Plus que jamais le Sittomat s'engage dans l'alternative de la valorisation matière avec le compostage. Dans un premier temps le compostage individuel a été favorisé par la **distribution de plus de 65 000 composteurs**. Aujourd'hui c'est le compostage partagé qui est mis à l'honneur.

Comment utiliser le composteur de mon immeuble

➔ Installation

Le composteur est posé à l'extérieur, dans votre copropriété, sur une **surface plane**, en **contact direct avec la terre** et dans une zone semi-ombragée.

➔ Fonctionnement du composteur partagé

La période optimale de compostage s'étend **du printemps jusqu'aux premiers grands froids**. En hiver, le processus de décomposition est très ralenti ; il est cependant nécessaire d'alimenter le composteur avec des déchets afin de **préserver la vie des micro-organismes et des macro-organismes** (cloportes, lombrics) vivant dans le composteur. Dans son fonctionnement normal, **le compost doit être tiède**.

➔ Utilisation du compost

Le **compost jeune**, de trois à six mois, peut être étendu en surface, autour des arbres, entre les cultures. Vous pourrez l'intégrer au sol deux ou trois mois plus tard. Le **compost mûr**, de six à douze mois, est quant à lui un terreau meuble brun foncé ou noir. Il peut s'utiliser aussi bien au potager, pour les plantes, les arbres et même en mélange pour le rempotage.

Les règles à suivre pour obtenir un bon compost

- 1 ▶ Au démarrage, avec vos déchets, un peu de compost pour l'ensemencer en **micros et macro-organismes**. La première couche sera de préférence aérée (paille, fins branchages) afin d'améliorer la circulation d'air.
- 2 ▶ **Broyer ou réduire les gros éléments** afin de multiplier les surfaces d'attaque pour les micro-organismes.
- 3 ▶ **Mélanger les déchets**, éviter les couches homogènes épaisses.
- 4 ▶ **Remuer de temps en temps**, porter une attention particulière au gazon : le mélanger au reste, éviter les couches de plus de 5 cm. Éventuellement, le stocker deux jours pour lui faire perdre son humidité et son acidité.
- 5 ▶ Le compost doit être **humide mais jamais mouillé**. En été, s'il est sec, rajouter un peu d'eau.
- 6 ▶ Ajouter de temps en temps de la matière sèche (broyat, feuilles d'automne, brindilles...). Celle-ci neutralise l'acidité créée par la fermentation. Vous pouvez également ajouter des activateurs naturels (orties, pissenlits...).

SYMPTÔMES

PROBLÈMES

SOLUTIONS

Odeur désagréable

Manque d'air, de matière riche en azote*

Retourner le tas et ajouter de la matière sèche, riche en carbone**

Le compost est sec

Manque d'eau, de matière riche en azote*

Retourner en ajoutant des pelures de fruits et légumes (en été melons et pastèques recommandés), herbe fraîche

Le compost reste froid ou seul le cœur semble chauffer

Volume des déchets pas assez important, surface exposée à l'assèchement, manque de matière riche en azote*

Ajouter de la matière riche en azote* puis retourner et arroser (épluchures, gazon)

Les insectes (moucheron) et les animaux sont attirés

Mauvais recouvrement des déchets végétaux de cuisine récemment ajoutés ou présence de matière non recommandée

Recouvrir les résidus de cuisine avec de la matière sèche, du vieux compost, des feuilles, et enlever les matières non recommandées

* matière riche en azote : matières colorées, molles, et gorgées d'eau. Par exemple : restes de repas, tonte de gazon, épluchures.
** matière riche en carbone : matières brunes, dures et sèches. Par exemple : bois broyé, carton déchiré, paille, feuilles d'automne).

Ne pas déposer dans le composteur partagé

- Plantes malades
- Viande et os
- Poisson et arêtes
- Huîtres, moules
- Produits laitiers
- Huiles
- Déjections
- **Tout ce qui n'est pas de la matière organique** (plastique, mégots, barquette aluminium, polystyrène)